

Prévention aux risques routiers en Accueil Collectif de Mineurs

THEMATIQUES : GESTION D'ASSOCIATION / D'ENTREPRISE

Présentation

La prévention des risques routiers est essentielle pour les responsables d'un centre d'accueil collectif de Mineurs (ACM) pour garantir la sécurité des enfants et du personnel. Les responsables doivent être formés aux bonnes pratiques de sécurité routière et être sensibilisés aux dangers spécifiques liés aux déplacements avec des enfants.

Cette formation propose une approche spécifique à la prévention routière à travers une approche pragmatique, transposable en structure auprès des équipes concernées par la conduite et le transport des enfants et des jeunes.

Le + de la formation

- Cette formation permet de donner les clés pour former les animateurs et organiser des transports en toute sécurité en ACM.
Les participants repartiront avec des outils pratiques prêts à l'emploi.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation et identifier les responsabilités dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs,
- Savoir former et informer les animateurs sur leurs rôles et leurs missions avant, pendant et après les trajets,
- Savoir planifier et organiser un transport en toute sécurité dans le cadre des ACM,
- Savoir construire et utiliser des outils concrets (checklist, roadmap, fiche de consignes, plan de trajet, évacuation...).

Contenu du programme

Spécificités du transport en accueil collectif de mineurs

- Connaître le cadre législatif général (réglementation, assurance...),
- S'approprier les bons réflexes d'équipement et d'encadrement du groupe,
- Assimiler les bonnes pratiques relatives à la vérification, au chargement et à la prise en main du véhicule.



Infos pratiques

PUBLIC

• Directeurs-trices – Responsables de centre de vacances ou d'accueil de loisirs – Animateurs-trices encadrants

PREREQUIS

• Organiser des sorties en accueil collectif de mineurs.

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

• Méthodes actives et participatives,
• Mises en situation,
• Pédagogie inter-active : nombre de participants limité à 12 pour favoriser les échanges et mises en situation,
• Remise aux participants d'un support reprenant les messages et outils-clés.

INTERVENANT.E

Expert en sécurité routière

DUREE : 1 jour (soit 6 heures)

Accidentologie et facteurs d'accident

- Prendre conscience de la complexité de la tâche de conduite,
- Découvrir le système Homme-Véhicule-Environnement (HVE) et les mécanismes d'accident.

Cas pratiques

(activité en sous-groupe si possible, mise en commun en plénière)

- Identifier les étapes de préparation,
- Répartir les rôles des animateurs,
- Travailler sur la check-list de départ (car/minibus),
- Elaborer la roadmap d'un trajet sécurisé,
- Réfléchir aux fiches de bilan de transport.

Formation conçue en partenariat avec



MODALITES

En présentiel ou à distance selon les dates.

A distance :

- La formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et une bonne connexion internet.

En présentiel :

- SYNOPEE organise le repas des participants. La facturation comprendra la prestation pédagogique et la prestation des repas pris sur place. Ces frais peuvent faire l'objet d'une demande d'aide à la formation, y compris les frais annexes de repas auprès de votre OPCO.

COÛT DE LA FORMATION A DISTANCE

- Adhérents : 390 € TTC / personne
- Non adhérents : 430 € TTC/ personne

COÛT DE LA FORMATION EN PRESENTIEL

- Adhérents : 420 € TTC / personne
 - Non adhérents : 460 € TTC/ personne
- Les déjeuners sont intégrés au coût de la formation.